

La restructuration de l'entrée secondaire du parc des Près du Hem se situe sur la commune d'Armentières, le long de la rue des Résistants. Elle entre dans une démarche globale de requalification des accès au parc de loisirs. En effet, l'objectif de ce projet est de transformer l'entrée secondaire en entrée principale ainsi que de garantir un accès sécurisé et accessible à tous.

Le projet prévoit plusieurs actions :

- Le réagencement de l'espace public avec l'aménagement le long de la rue des Résistants d'un dépose-minute bus et la création de stationnements structurés dans le délaissé de voirie (rue des 2 Ponts/ rue des Résistants).
- La création d'un parvis d'accueil du public (espace cycles, billetterie digitale, etc.) accessible par un passage surélevé et protégé au niveau de la rue des Résistants.
- La création d'une passerelle de liaison entre la rue des Résistants et le cœur du parc.
- La création d'une billetterie et contrôle d'accès situé en extrémité de la passerelle.
- La création d'un bâtiment abritant : sanitaires, boutique et « boîte à jeux » (service de prêt de matériel) associé à une placette d'accueil des visiteurs du parc.
- La création de sanitaires de camping du parc et situés à proximité de la base de voile.

La présente note traitera les différents points suivants :

- 1. L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ;**
- 2. Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet :**

- L'aménagement du terrain,
- Construction : implantation, organisation, composition et traitement des constructions
- Les matériaux et les couleurs des constructions
- Aménagement paysager : traitement des espaces libres, végétations, clôtures
- L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

1. L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ;

Le site est celui du Parc des Près du Hem. Le Parc des Prés du Hem est un parc périurbain organisé autour d'un lac artificiel, destiné aux activités nautiques mais également à caractère familial grâce à de nombreuses activités. C'est aussi une réserve ornithologique qui abrite de nombreuses espèces.

Le projet se concentre sur l'entrée secondaire du site située rue des Résistants. Celle-ci se décompose en deux parties :

- une première à destination des visiteurs pédestres du parc avec une billetterie (en préfabriqué).
- une seconde constituée d'un accès véhicule via une rampe descendante permettant de rejoindre la base de voile ainsi que les services techniques du parc.

Cette dernière permet actuellement, via un accès commun et pentu, de rejoindre le cœur du parc. Dans le cadre du projet, l'objectif premier est de proposer une dissociation des flux visiteurs et véhicules ainsi que d'offrir un accès avec un dénivelé acceptable par tous.

Le parc offre un riche manteau boisé permettant une réelle rupture entre l'univers urbain voire industriel de la rue des Résistants et le parc. Ce manteau se caractérise notamment par un boisement généreux marquant la couture entre le parc et la rue. Le cœur du parc est protégé par un épais boisement. Le plan d'eau reste dissimulé derrière les ramures des arbres.

Placé sous un regard topographique, le parc présente de nombreux mouvements de sol. Ainsi, la rue des Résistants est située à un niveau supérieur au cœur du parc. Cette différence de niveau est accentuée par une zone plus basse (zone humide) entre la rue et le cœur. Cet espace vert est assimilable à une vaste prairie ponctuée de saules têtards dans lequel se trouvent différents enclos pour les animaux du parc. Cette zone vient s'ouvrir naturellement sur la Lys au Sud-Est. Un ponton y est d'ailleurs aménagé afin de proposer au public, une activité de ballade nautique sur la Lys au public du parc.

La zone humide tient une attention particulière dans le projet. Aussi, les aménagements et constructions ont été conçus de manière à impacter à minima la zone. Ainsi, la réalisation d'une passerelle et d'une billetterie sur pilotis permet une intégration respectueuse de cet environnement particulier. De plus, dans le cadre du projet, des travaux de confortement viendront renforcer les caractéristiques du site et lui assurer une grande pérennité :

- réduction des surfaces imperméabilité : remises, abris animaux ont été démolis.
- Limitation des surfaces de cheminement visiteurs (reconversion de zone de cheminement en espace vert).
- Augmentation de la mare existante pour lui assurer une vraie fonctionnalité à l'échelle de la zone (augmentation pour atteindre environ 150 m²).
- Implantation d'essences végétales de qualités, locales et en adéquation avec le milieu.

2. Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet :

a. L'aménagement du terrain

Le projet prévoit la mise en accessibilité du parc depuis la rue des Résistants et la transformation de l'entrée secondaire en entrée principale. Aussi, le projet prévoit plusieurs actions :

- Réagencement de l'espace public :

En marge du projet, l'espace public sera remanié. Il est prévu un réagencement du carrefour rue des deux Ponts et rue des Résistants. Ainsi, ce délaissé de voirie sera reconfiguré de manière à proposer un stationnement structuré de 37 véhicules légers dont deux places PMR, ainsi qu'un dépose minute pour les bus de visiteurs du parc. Le parking déjà existant à l'angle de la rue des deux Ponts et la rue des Résistants sera rafraîchi (marquage des places de stationnement, signalétique) et deux places de stationnement PMR spécifique y seront aménagées.

Enfin, Avenue Pierre Brossolette, des zone de stationnement bus seront réalisées (marquages au sol spécifiques et signalétiques adaptées) ainsi deux places de stationnements PMR seront réalisées en adaptant le marquage aux sols et l'organisation des stationnements existants.

- Parvis d'entrée du Parc des Près du Hem :

Dans la continuité du réagencement de l'espace public, il est proposé de réalisé un plateau ralentisseur permettant au flux piéton de traverser en sécurité cet axe passant. Le flux de véhicule sera alors ralenti et dévié de sa trajectoire rectiligne de manière à proposer un ilot central pour les piétons. Les pistes cyclables seront aussi remaniées et s'aligneront au nouveau tracé de voirie.

Après la démolition du préfabriqué correspondant à la billetterie actuelle, le parvis d'entrée du parc reprendra des nouvelles fonctionnalités : un espace cycles d'une capacité de 60 vélos, une billetterie digitale (borne de commande) ainsi que l'accès au parc via une large passerelle piétonne. Afin d'assurer répondre à la notion de sécurisation du site et afin de renforcer l'affichage du parc dans l'espace public, le parvis sera clôturé et refermé par un large portail coulissant en assurant un hauteur de 2.50m vis-à-vis de la rue des Résistants.

L'accès à la base de voile et aux services techniques sera, quant à lui, déplacé d'une vingtaine de mètres au Nord-Est. Il sera donc clairement dissocié du flux piétons et vélos. Cet accès sera clôturé par un portail en tôle micro perforée permettant de masquer la nouvelle rampe d'accès du parc.

L'objectif principal est de maintenir le manteau boisé existant au maximum tout en profitant des travaux pour effectuer un travail d'entretien préventif et curatif de certains sujets. Ce riche rideau d'arbre conservera donc sa vocation de protection visuelle et acoustique vis-à-vis de la rue des Résistants. De plus, un aménagement paysager composé d'arbustes d'essences locales ainsi que d'arbres à hautes tiges, viendra masquer fortement la zone technique situé au nord-est du projet.

Toutefois, le parti pris architectural et paysagé retenu est d'offrir une vue cadrée du lac. Le projet s'organise donc autour d'un axe fort liaisonnant directement la rue des Résistants avec le cœur du parc. Il sera donc procédé à un élagage structuré et à la plantation d'arbres à haute tiges afin de conforté ce cadrage.

b. Construction : implantation, composition, traitement des constructions et organisation

En complément des aménagements du site précédemment décrit, le projet prévoit la réalisation de plusieurs bâtiments ainsi qu'une passerelle piétonne. Ces constructions sont reprises comme suivant :

- Passerelle d'entrée au parc :

Pour permettre un accès direct au parc, une passerelle métallique, d'environ 56m de long et de 4.50m de large, sera déployée et s'alignera sur l'axe fort du projet. Les visiteurs (en surplomb depuis la rue des Résistants) pourront déambuler le long de la passerelle et voir au loin le scintillement attractif des reflets de soleil sur l'eau. Elle permettra donc d'enjamber l'espace en contre-bas entre la rue des Résistants et le cœur du parc. Toutefois, cette passerelle ne permettra pas un accès direct au parc main uniquement une vue tel une mise-en bouche. Pour accéder au parc, il faudra pour cela passer par la billetterie.



Passerelle d'entrée – trait d'union entre la ville et le parc.

- Billetterie principale du parc :

Véritable point d'entrée et signature visuelle du parc, la billetterie sera située en extrémité de la passerelle et en épousera harmonieusement un côté. Elle renforcera donc le cadre visuel proposé aux visiteurs sur le lac.

Ce bâtiment a été imaginé comme une cabane, un observatoire... L'idée a donc été de proposer un espace abrité mais néanmoins ouvert permettant d'offrir les fonctionnalités de file d'attente, de billetterie, d'accès et de contrôle d'accès. Ces fonctionnalités sont masquées depuis l'extérieur afin d'assurer une parfaite intégration visuelle dans un environnement paysagé privilégié et d'en limiter son impact.

Pour cela, la billetterie se pose sur pilotis métalliques. Son ossature métallique sera revêtue d'un bardage bois à la teinte naturelle en double épaisseur dessinant un motif géométrique « mouvant », jouant avec l'angle de vue, l'ombre et la lumière.

Visible depuis l'espace public, la toiture de la billetterie sera également travaillée dans un souci d'intégration paysagère. Aussi, une toiture à deux pans dissymétriques est imaginée avec, coté passerelle, une toiture végétalisée et, coté Lys, une toiture photovoltaïque. Cette électrification du bâtiment permettra de renforcer le caractère intégratif et respectueux de l'environnement du projet. Les eaux pluviales seront tamponnées grâce à la végétalisation de la toiture, l'excédent sera renvoyé au fossé situé sous le bâtiment.

A l'intérieur, l'esprit cabane sera exploité. C'est donc une structure et une ossature visible qui domineront l'intérieur du projet : une « boîte dans la boîte » regroupant l'espace de vente de la billetterie qui sera quant à lui fermé, isolé mais non chauffé.

- Sanitaires/boutique/ « boîte à jeux » :

En complément de la billetterie, le bâtiment abritant sanitaires, boutique et « boîte à jeux » (service de prêt de matériel) sera la deuxième « œillère » cadrant le paysage vers l'eau. Il est implanté le long de l'axe du projet mais, afin d'en atténuer sa présence, il est positionné et dimensionné de manière à être une continuité de manteau végétal protégeant le cœur du parc.

Ce bâtiment reprendra le même esthétisme que la billetterie à savoir un bardage bois ajouré en double épaisseur à motif géométrique et une toiture végétalisée (eaux pluviales tamponnée avec rejet l'excédent au fossé voisin). La façade de la boutique et de la boîte à jeux recevront un traitement plus prononcé avec l'utilisation ponctuel de panneau bakélinisé coloré de couleur vert-jaune.

Ces bâtiments d'entrée de parc s'articuleront autour d'une placette interne associant pavage et bois et proposant une zone de rencontre et d'attente pour les visiteurs du parc, notamment les groupes.



Les deux bâtiments cadrant la vue vers le lac.

- Bâtiment sanitaire camping

Un bâtiment sanitaire camping est prévu afin de proposer un aménagement et des équipements durables pour la fonction camping du parc. Ce bâtiment viendra remplacer une remise (démolition de cette dernière) accolée à la halle de séchage des voiles de la base de voile. Le code stylistique des façades des constructions de l'entrée sera repris à savoir un bardage bois ajouré (cette fois-ci en simple épaisseur) et sera accompagné par une toiture en bac acier de couleur grise.

c. Les matériaux et les couleurs des constructions

L'objectif premier du projet est de proposer une intégration harmonieuse dans un site remarquable. Ainsi, les coloris retenus restent globalement dans une grande neutralité de teinte. Dans le cadre du projet, les matériaux et les couleurs des constructions seront repartis comme suivant :

o **PARVIS**

• **Billetterie digitale**

- o Façade en bardage bois ajouré côté rue des Résistants.
- o Façade en panneau de bardage bakélinisé ton vert-jaune coté parvis et passerelle.
- o Façade coté Lys en enduit ciment ton gris foncé gratté fin.
- o Menuiserie en acier laqué ton gris foncé.

• **Garde-corps et clôture**

- o Côté rue des Résistants :
 - Clôture en serrurerie acier galvanisé laqué ton gris-vert – h : 2.50m.
 - Portail en acier galvanisé laqué ton gris vert, remplissage vertical en bois ton naturel – hauteur 2.50m.
- o Garde-corps parvis vers la base de loisirs : garde-corps en serrurerie, acier galvanisé laqué ton gris-vert – hauteur 1.00m.
- o Clôture entre billetterie et garde-corps : clôture en serrurerie, acier galvanisé laqué ton gris-vert – hauteur 2.00m.

o **PASSERELLE**

• **Structure**

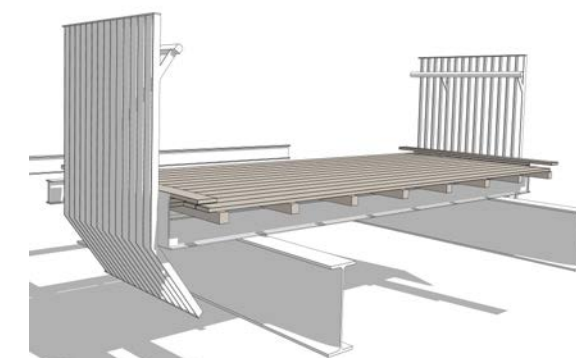
- o Acier galvanisé ton naturel.

• **Platelage**

- o Lames de bois ton naturel.

• **Garde-corps**

- o Trame verticale en acier galvanisé ton naturel. Le garde-corps aura une hauteur totale de protection de 1.20m avec une main courante bois à 1.00m. Un retour de la trame verticale en partie basse viendra masquer la structure de la passerelle.
- o Garde-corps vitré sans structure apparente en bout de passerelle.



Coupe perspective de la passerelle.

○ **BILLETTERIE**

• **Façades**

Bardage bois ajouré ton naturel en double épaisseur pose verticale :

- Une première épaisseur continue de bardage ajouré.
- Une seconde épaisseur dessinant un motif géométrique en losange.

• **Toiture**

Toiture végétalisé et toiture photovoltaïque.

• **Menuiseries**

Menuiseries métalliques ton gris.

○ **SANITAIRES/BOUTIQUE/ « BOITE A JEUX »**

• **Façades**

Bardage bois ajouré ton naturel en double épaisseur pose verticale :

- Une première épaisseur continue de bardage ajouré.
- Une seconde épaisseur dessinant un motif géométrique en losange.

Panneau de bardage bakérisé ton vert-jaune au niveau de la boutique et de la « boîte à jeux ».

• **Toiture**

Toiture végétalisée.

• **Menuiseries**

Menuiseries métalliques ton gris.

○ **SANITAIRES CAMPING**

• **Façades**

Bardage bois ajouré ton naturel pose verticale.

• **Toiture**

Bac acier ton gris.

• **Menuiseries**

Menuiseries métalliques ton gris.

Descentes d'eau pluviale en zinc ton naturel, dauphin fonte ton gris.

○ **AUTRES**

• **Clôture principale du parvis**

Clôture barreaudée en acier laqué de coloris gris foncé. Hauteur 2.50m.

Portail métallique ton gris foncé et remplissage bois trame verticale. Hauteur 2.50m.

• **Clôture et portail d'accès à la base de voile et services techniques.**

Panneaux grillagés rigides gris foncé habillés d'une tôle micro-perforée ton gris foncé. Hauteur 2.00m

Portail d'accès à deux vantaux en acier laqué ton gris foncé, habillé d'une tôle micro-perforée ton gris foncé. Hauteur 2.00m

d. Aménagement paysager : traitement des espaces libres, végétations, clôtures

Listes des végétaux retenues pour les projets :

Arbres à hautes tiges :

- Charme commun (Carpinus betulus),
- Chêne pédonculé (Quercus robur),
- Erable champêtre (Acer campestre),
- Frêne commun (Fraxinus excelsior),
- Merisier (Prunus avium),
- Aulne glutineux (Alnus glutinosa),
- Saule blanc (Salix alba)...

Arbustes :

- Eglantier (Rosa canina, R. rubiginosa, R.rugosa...),
- Fusain d'Europe (Evonymus europaeus),
- Noisetier (Corylus avellana),
- Prunelier (Prunus spinosa),
- Sureau noir (Sambucus nigra),
- Saule marsault (Salix caprea),
- Saule osier (Salix viminalis),
- Viorne obier (Viburnum opulus),
- Bourdaine (Rhamnus frangula)...

Le projet prévoit une requalification de l'entrée secondaire. De manière à conserver les propriétés précédemment décrite, il veillera, au-delà de son implantation, à conforter les paysages et les ambiances existantes sur le site.

Pour cela, un renforcement du manteau boisé sera réalisé au niveau de la rue des Résistants avec la plantation d'arbres à hautes tiges. Ces dernier permettront de cadrer la vue vers le lac des Près du Hem.

Sur le parvis, sera créée une zone d'espaces verts de manière à apporter le paysage du parc le long de la rue. Cet espace sera engazonné et ponctué d'arbustes d'essences locales. Une haie vive d'essences locales viendra également ceinturer l'espace cycles du parvis et ainsi minimiser son impact visuel depuis la rue.

La placette interne située à l'articulation entre les bâtiments d'entrée (billetterie, sanitaires boutique/ « boîte à jeux ») sera agrémentée de plantations à hautes tiges et d'arbustes à fleurs.

Enfin, l'ensemble des espaces libres sera engazonné à l'aide de prairie fleurie ponctuée de en plus d'un mélange de couvre-sols. Il suivra un mode de gestion différenciée des tontes.

e. L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

L'organisation et l'aménagement des accès au parc ainsi qu'aux constructions, sont les sujets premiers du projet. Ils sont explicités et repris tout au long de cette note. Les aires de stationnements dans le parc restent inchangées.